

Montée de l'islamisme radical et banlieues populaires

Arnaud Lacheret

► **To cite this version:**

Arnaud Lacheret. Montée de l'islamisme radical et banlieues populaires. Radicalités - La ville. Concours commun d'entrée en 1re année d'IEP/Sciences Po , 2017, 9782340020368. hal-01629934

HAL Id: hal-01629934

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01629934>

Submitted on 7 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Montée de l'islamisme radical et banlieues populaires

Par Arnaud Lacheret

L'Islam en France est une religion relativement récente dans sa version populaire. On trouve une présence musulmane quasiment en continu dans notre pays mais c'est suite à la colonisation, et notamment celle de l'Algérie au 19^{ème} siècle, puis au sacrifice important des soldats « musulmans » lors de la 1^{ère} guerre mondiale, que fut construite, sous financement publique, ce qui est une exception à la loi de 1905, la Grande Mosquée de Paris à partir de 1922.

Cette construction est surtout symbolique car à l'époque, l'Islam reste très peu pratiqué en France. Il faudra attendre 1962 et l'indépendance de l'Algérie, puis le recours à l'immigration de travail pour qu'une population de confession musulmane arrive en France, important sa religion et ses coutumes et construisant quelques lieux de cultes. L'islam de France à l'époque n'est pas considéré comme un sujet politique ou social et quelques petites mosquées ou salles de prière se construisent sans que cela ne soulève de mécontentements autres que localement.

Les populations de confession musulmane étant toutefois majoritairement des ouvriers ou des employés, elles se logent dans les grands ensembles urbains, qui sont aujourd'hui pour beaucoup des Zones Urbaines Sensibles ou des quartiers « politique de la ville ».

Un sujet qui émerge dans les années 1980

Le problème des banlieues et de l'islam est étudié dès 1987 par Gilles Kepel qui décrit dans son ouvrage « les banlieues de l'Islam », une population jusqu'à lors peu étudiée, répartie dans 635 associations culturelles et un millier de lieux de prière sur tout le territoire. Il note à l'époque que le Tabligh, une association prosélyte et radicale, joue un rôle important dans le développement d'un certain fondamentalisme.

Dès 1989, deux jeunes filles refusent d'enlever leur voile dans un collège à Creil dans l'Oise, les cas vont se multiplier et devenir médiatiques jusqu'à étaler l'islam et sa pratique sur la place publique. Cette affaire du voile révèle une véritable crispation et les débats de l'époque ne permettent pas de trouver une véritable solution qui puisse satisfaire les différentes parties. Des voix s'élèvent pour dénoncer l'influence du principal mouvement d'islamisme politique venu d'Egypte : les Frères Musulmans qui cherchent à islamiser la société « par le bas », contrairement à d'autres mouvements, plus révolutionnaires, qui cherchent à imiter la révolution iranienne dans certains pays.

Dès 1992 commence d'ailleurs à émerger médiatiquement le petit-fils du fondateur des Frères Musulmans défend en effet le port du voile à l'école : il s'agit de Tarik Ramadan.

Dans le même temps, à partir de 1992, l'Algérie est en proie à une guerre civile entre les islamistes vainqueurs des législatives (qui seront annulées) et le pouvoir issu du FLN qui s'en remet à l'armée. Des attentats ravagent l'Algérie et l'islam se radicalise des deux côtés de la Méditerranée, c'est la figure du lyonnais Khaled Kelkal, membre d'un réseau qui commet plusieurs attentats en 1995 dont celui du RER B à Paris qui causera la mort de 8 personnes qui marquera cette époque où le terrorisme islamiste essaiera de s'importer en France.

La montée des revendications communautaires dans les quartiers

Ces moments très médiatiques masquent relativement la montée de revendications communautaires de plus en plus importantes et les pouvoirs publics qui y sont confrontés ont de plus en plus de mal à trouver une réponse adéquate. Ils sont confrontés à l'échec de la politique de la ville et donc à la paupérisation croissante des banlieues françaises, au recul de l'Etat dans les quartiers populaires et par son remplacement progressif par une pratique religieuse de plus en plus visible.

Plusieurs mairies vont ainsi céder à des islamistes (notamment le Tabligh) le contrôle de certains quartiers afin d'y remettre de l'ordre et notamment de lutter contre le trafic de drogues dures ce qui leur donnera une certaine légitimité sociale qu'ils garderont longtemps.

Dès les années 2000, d'autres revendications communautaristes montent en France, à commencer par celle concernant la nourriture halal (autorisé en Islam) qui est largement relayée par l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) lors de son rassemblement du Bourget en 2005. C'est aussi le début du foisonnement de produits « halal » en France et du développement du marketing autour de cette alimentation dans les grandes surfaces.

Un catalyseur : les émeutes de 2005

On assiste également au retour des scènes de violence dans les quartiers populaires. 2005 sera ainsi l'année des émeutes les plus importantes en banlieue depuis les années 1980. Le 27 octobre 2005, 2 jeunes adolescents (Zyed Benna et Bouna Traoré) poursuivis par la police meurent dans le transformateur électrique dans lequel ils s'étaient réfugiés à Clichy sous Bois. La situation dégénère rapidement, notamment après qu'une grenade lacrymogène ait été lancée près d'une mosquée à Clichy en plein Ramadan. Quelques intellectuels à l'époque croient y voir dans ces émeutes des causes non seulement sociales, mais aussi ethniques et religieuses (Hélène Carrère d'Encausse, Alain Finkielkraut, Gille Keppel...)

Face à cette conjonction de troubles violents et de la montée des revendications religieuses, la République va essayer d'organiser un Islam de France. L'idée d'une organisation républicaine du culte musulman en France est ancienne, mais les premières tentatives concrètes datent de 1999 avec Jean-Pierre Chevènement, qui lança une consultation auprès des autorités musulmanes, cette consultation fut poursuivie par Daniel Vaillant en 2000 et survivra à l'alternance puisque Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur fondera la Conseil Français du Culte Musulman en 2003.

Cette instance, déclinée au niveau régional ne parviendra jamais à être vraiment représentative et sera sans cesse soupçonnée d'être sous influence d'Etats étrangers ou d'organisations islamistes (dernièrement, c'est l'influence des frères musulmans qui y est particulièrement dénoncée).

Le CFCM aura également pour conséquence de pousser à une pression religieuse dans les quartiers populaires, notamment en termes de lieux de cultes puisque la surface des mosquées est un des critères de représentativité. On assistera donc à une course au « mètre carré » dans certains quartiers.

Parallèlement, les suites du 11 septembre 2001 vont entraîner certains éléments radicaux à se rendre dans des zones de guerre (Afghanistan, Pakistan, Irak...) pour se « former » au Djihad. Le retour de ces individus dans leurs quartiers d'origine ainsi que d'imams autoproclamés va entraîner une augmentation des prêches radicaux et du « salafisme » (pratique de l'islam visant à revenir aux origines de la religion, notamment en imitant les coutumes des « salafs » ou compagnons du prophète Mahomet). L'importation de pratiques particulièrement visibles sur la voie publique comme le voile intégral et la montée de l'islam politique avec l'émergence d'un supposé « vote musulman » vont pousser les politiques locaux et nationaux à agir dans deux directions opposées :

- Parfois une complaisance locale avec la fourniture de salles de prières ou de mosquées « déguisées » en centres associatifs pour contourner la loi de 1905. On a également pu voir des municipalités donner des terrains appartenant au domaine public sous forme de baux emphytéotiques (sur une très longue durée) dont l'objet est l'édification d'un lieu de culte. En contrepartie, des accords tacites sont passés avec la communauté pour s'assurer d'une clientèle électorale. Certaines mairies seront particulièrement bienveillantes en permettant notamment aux cantines scolaires de servir des repas confessionnels « halal » dans les cantines, voire en cédant sur la possibilité de réserver des créneaux aux femmes dans les piscines municipales.
- Au plan national, on assiste à des prises de position qui réaffirment la laïcité et vont même jusqu'à enrichir et préciser les modalités de la loi de 1905. C'est le cas de la loi de 2004 interdisant les signes religieux à l'école, supposée mettre un terme à la polémique du voile au collège. C'est aussi le cas de la loi prohibant le voile intégral dans l'espace public adoptée en 2010.

L'affaire des caricatures et ses suites dramatiques

Le message est donc très contradictoire et les mouvements considérant l'Etat comme « raciste » ou « islamophobes » se multiplient. Le terme même d'islamophobie sera utilisé par certaines organisations qui tenteront de la faire entrer dans le langage courant, notamment à l'occasion de l'affaire dite des « caricatures de Mahomet » dans Charlie Hebdo.

L'hebdomadaire avait été l'un des rares médias français à reproduire les caricatures de Mahomet, qui était initialement parue dans un quotidien danois en 2005. Des flambées de violence avaient eu lieu dans de nombreux pays arabes suite à l'affaire danoise, puis l'affaire avait repris suite à la publication en février 2006 des caricatures en France. Un procès, organisé en 2007 verra des associations ayant attaqué Charlie Hebdo déboutées au nom de la liberté d'expression. Depuis lors, une association en particulier, le Collectif contre l'islamophobie en France, se lance systématiquement dans des poursuites judiciaires contre toute expression médiatique estimée injurieuse contre la religion musulmane.

Cette montée des débats sur la critique de l'islam en France, à laquelle s'ajoutent la politisation de certaines actualités internationales à commencer par la cause palestinienne ainsi que la montée de revendication communautaristes. Plusieurs personnalités contribuent à diffuser des idées qui constituent un moyen de rentrer dans la spirale islamiste et notamment le discours « antisémite », souvent faux nez de l'antisémitisme véhiculé par l'humoriste Dieudonné. Tarik Ramadan et son frère Hani sont également particulièrement écoutés et l'émergence des réseaux sociaux permet aussi assez aisément d'entrer en contact avec des réseaux radicaux, voire de s'expatrier quelques temps dans un camp d'entraînement à l'étranger.

Le cocktail avec la petite délinquance et la misère sociale fait émerger notamment un Mohamed Merah, auteur d'assassinats de trois militaires puis d'un enseignant et trois enfants juifs devant une école confessionnelle de Toulouse. Merah s'est radicalisé en prison et a pu voyager en Afghanistan, en Syrie et au Pakistan. Il sera toutefois considéré comme un « loup solitaire » et médiatiquement, le problème de l'islamisme radical ne sera pas mis à l'agenda médiatique et politique.

Printemps arabe et radicalisation

Un autre élément déclencheur de la radicalisation islamiste sera l'effet du printemps arabe et notamment la guerre civile en Syrie à compter de 2010-2011. L'émergence de Daech (Etat islamique

en Syrie et au Levant) permettra à des individus et à des familles radicalisées de se rendre en Syrie pour combattre aux côtés des djihadistes.

C'est pourtant au Yémen, du côté d'Al Qaeda, que se sont formés les frères Kouachi, auteurs de l'attentat « de Charlie Hebdo » en janvier 2015. Amédée Coulibaly, auteur de la tuerie de l'hyper casher et de l'assassinat d'une policière municipale en banlieue parisienne se revendiquera quant à lui de Daech tout comme les auteurs des attentats de Paris et notamment du Bataclan en novembre 2015, puis de Nice le 14 juillet 2016 ainsi que des multiples attentats isolés survenus depuis lors.

Face à ce phénomène de radicalisation islamique dont les auteurs sont souvent issus des quartiers populaires, peu de politiques publiques efficaces ont été trouvées. La déradicalisation n'a jamais vraiment fait ces preuves et les fameuses fiches S (pour sécurité intérieure) n'ont jamais vraiment permis de mettre un terme à la propagation de l'islamisme. Les débats intellectuels sont d'ailleurs particulièrement controversés et violents, comme en atteste notamment la controverse entre Olivier Roy et Gilles Kepel, l'un défendant l'islamisation de la radicalité, l'autre la radicalisation de l'islam.

Plusieurs auteurs, parmi lesquels le politologue Laurent Bouvet estiment que face à cette montée du communautarisme et des revendications islamistes, l'essentiel est de mettre en avant les valeurs de la République et notamment un « commun républicain » qui puisse être une alternative suffisamment forte au repli identitaire et communautaire, dont les conséquences en terme de fracturation de la société et de glissement vers l'action terroriste sont plus que jamais un sujet auquel notre société doit s'attaquer de plein fouet, notamment suite au retour des djihadistes s'étant exilé en Syrie ou en Irak suite à la défaite militaire de Daech.

A retenir : Depuis les années 1980, une montée des revendications communautaires islamistes dans les banlieues a été gérée de façon confuse par les pouvoirs publics. Les divers troubles terroristes (1995, 2015) et émeutes urbaines (2005) ainsi que les tensions internationales au Proche Orient notamment ont pu favoriser l'émergence d'une frange radicale notamment dans les banlieues qu'il convient de traiter à la fois sous l'angle sécuritaire, mais également politique en essayant de comprendre les raisons profondes de cette radicalisation.